

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 6 juin 2016 :**

**1 245 €** seront répartis en faveur du collège Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon et du collège de la montagne ardéchoise de Saint-Cirgues en montagne au titre de l'équipement en matériel pédagogique des collèges publics,

**3 029 €** seront versés à l'union cycliste Lalevade Prades Football au titre de l'aide aux équipes sportives de haut niveau amateur,

**2 700 €** seront répartis en faveur des associations suivantes : « le collectif le fil d'Ariane » au Lac d'Issarlès, « le labyrinthe de la folie » à Montpezat sous Bauzon, « Mots en liberté » à Saint-Cirgues en montagne, « le scarabée » à Thuyets et « Mont'a la Feira » à Burzet, au titre du fonds d'encouragement aux initiatives locales,

Au titre de la politique de l'eau,

- La commune de Burzet percevra une subvention de **61 550 €** pour des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement,

- La commune de Saint Alban en montagne percevra une subvention de **6 330 €** pour des travaux de protection du captage de Peyron,

Le groupement forestier de La Courrège basé à Saint Laurent les bains, percevra une subvention de **6 339 €** au titre de l'aide à la création et à l'amélioration de la desserte forestière.